

LETTRET

BULLETIN D'INFORMATIONS

ETE 2021

Chères Lettreiennes, chers Lettretiens,

Tout d'abord, je tiens à vous remercier pour le soutien que vous avez exprimé à ma candidature lors de l'élection départementale du 20 juin dernier, avec plus de 76% des voix, et plus de 75% de participation. Malheureusement, le reste du canton s'est prononcé différemment, et un autre binôme a été élu. Sachez que je ne perds aucunement ma motivation à continuer la mission de Maire que vous m'aviez confiée.

Par contre, nous devons introduire des changements dans l'activité du CCAS. Comme vous le savez, le CCAS est financé uniquement par les dons que je versais, à savoir entre 4000€ et 5000€ par an. Je pouvais me le permettre grâce à mon indemnité de conseiller départemental. Du fait de la perte de ce mandat, je ne pourrai plus verser cette somme, mais continuerai à contribuer au budget du CCAS à raison de 2000€ par an. Le soutien du CCAS aux familles sera donc revu, à la baisse, mais en préservant tout de même les familles les plus modestes.

L'aide à la cantine et aux activités culturelles et sportives sera conditionnée au quotient familial. Pour les familles dont le QF est inférieur à 1000€, l'aide à la cantine sera toujours de 2€ par repas, et l'aide aux activités, de 50% (plafonnée à 150€ par enfant).

Pour les familles dont le QF est compris entre 1000€ et 2000€, l'aide à la cantine sera de 1€ par repas, et l'aide aux activités, de 30% (plafonnée à 150€ par enfant).

Enfin, pour les familles dont le QF est supérieur à 2000€, l'aide à la cantine est supprimée, et l'aide aux activités est portée à 20% (plafonnée à 150€ par enfant).

Il sera toujours possible de subvenir aux besoins d'une famille pour d'autres demandes, la mairie de Lettret conserve son ambition de toujours faire en sorte que personne ne soit laissé de côté.

Nous restons à votre disposition pour toutes vos questions et demandes, et, malgré une situation sanitaire toujours préoccupante, tout le conseil municipal et moi-même vous souhaitons un très bel été 2021 !



Le Maire,
Rémy Oddou

A VOS AGENDAS !

Le **vendredi 23 juillet 2021, à 20h30**, nous aurons le plaisir de recevoir, **au Petit Jardin**, la compagnie C pas Grave, qui interprétera un spectacle de théâtre intitulé « Roméo dans la baignoire ». L'entrée est gratuite, et le spectacle est adapté à tout public. Rires garantis !

AMENAGEMENT DU CARREFOUR DE LA PLAINE

Dans le cadre du projet de l'aménagement du carrefour de la plaine, nous avons le plaisir de vous informer que nous avons obtenu la totalité des subventions demandées, soit 80% du montant total des travaux et études. Sous réserve de la concrétisation des accords de cession foncière, nous serons en mesure de réaliser les travaux à l'automne.

Le projet est présenté dans le plan ci-dessous :

